



Autour de la grève des ouvrières de la FN Herstal (1966)

# Le son et l'écho de la grève

Par Lionel Vanvelthem (IHOES)

## Introduction

Cette analyse s'inscrit dans le prolongement du cinquantième anniversaire de la grève des travailleuses de la Fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal (en abrégé « FN Herstal »). De par sa durée, son ampleur et les très nombreux témoignages de solidarité qu'elle a suscités tant au niveau national qu'eupéen, cette grève constitue un jalon important dans l'histoire du combat pour l'égalité hommes-femmes. (VOIR L'ENCART PAGE SUIVANTE POUR UN BREF RAPPEL HISTORIQUE DES ÉVÉNEMENTS.)

L'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale a activement participé à cet anniversaire : en premier lieu en collaborant, aux côtés du Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire (CARHOP), aux recherches historiques et iconographiques pour l'exposition « Femmes en colère » mise en œuvre par la FGTB et la CSC liégeoises au début de l'année 2016<sup>1</sup> ; en second lieu en s'intéressant aux archives sonores et aux sources orales de la grève, notamment en prévision d'une communication au colloque « Les ouvrières de la FN changent l'histoire » organisé par le CARHOP, l'ULB et l'ULg<sup>2</sup>.

Le présent article se focalisera uniquement sur les sources sonores de la grève, en mettant délibérément de côté les autres types de documents ou objets que notre recherche a permis d'exhumer (photographies, tracts, brochures, coupures de presse, objets de la vie quotidienne, machines, sources audiovisuelles, etc.). Il tentera notamment de répondre à la question suivante : qu'aurait été l'histoire de la grève des ouvrières de la FN sans les sources orales, sans les archives sonores ? Autrement dit : qu'aurait été l'histoire de cette grève sans la parole de celles qui l'ont vécue au plus près ?

Mettre en valeur la parole de ces femmes, c'est non seulement reconnaître leur rôle d'actrices historiques de premier plan, mais c'est aussi un moyen de nous imprégner de leur détermination et de leur énergie, à une époque où l'égalité hommes-femmes est encore loin d'être acquise et où sa mise en œuvre est remise en question par certains groupes au sein de notre société. Nous le verrons en détail plus loin : certains enregistrements de la grève de 1966 – qui donnent la parole, avec le moins d'entrave possible, aux « femmes ordinaires », aux « oubliées de l'histoire » – constituent des éléments importants pour la préservation de la mémoire populaire et le maintien de la démocratie.QG

<sup>1</sup> « Femmes en colère. Leur combat d'hier et d'aujourd'hui pour demain », une exposition organisée par la FGTB et la CSC Liège-Huy-Waremme. Elle fut visible dans les anciens bâtiments du « Pré-Madame » à Herstal du 16 février au 1<sup>er</sup> avril 2016. Site Web : [www.femmesencolere.be](http://www.femmesencolere.be) (consulté le 11 avril 2016).

<sup>2</sup> « Les ouvrières de la FN changent l'histoire. 1966-2016 », colloque à La Cité Miroir (Liège), 24-25 mars 2016. La communication en question, intitulée « Le son et l'écho de la grève », est écoutable en ligne à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1TOlptf> (site Web consulté le 11 avril 2016).

## LA GRÈVE DES FEMMES DE LA FN HERSTAL (1966) : BREF RAPPEL HISTORIQUE

Le 16 février 1966, les quelque trois mille ouvrières de la FN Herstal (grande entreprise de la Basse-Meuse, au nord-est de l'agglomération liégeoise) partent en grève. Ce débrayage semble de prime abord spontané, dans la mesure où aucun préavis de grève n'a été remis, mais il prend clairement sa source dans le mécontentement croissant de la plupart des travailleuses quant à leurs conditions de travail et à leur salaire (beaucoup de femmes de la FN font à cette époque un travail de précision sur plusieurs machines-outils, tout en gagnant moins qu'un manœuvre masculin), ainsi que dans le refus total de la direction d'entamer des négociations. Les ouvrières se basent sur l'article 119 du Traité de Rome (1957) visant à garantir l'égalité salariale entre travailleurs masculins et féminins pour un même travail. Elles ont un slogan : « À travail égal, salaire égal »... et une chanson : « Le travail, c'est la santé », air populaire d'Henri Salvador dont elles modifient les paroles. (VOIR L'ENCART PAGE 5.)

Dès le 17 février 1966, La Fédération générale du travail de Belgique (FGTB) et la Confédération des syndicats chrétiens (CSC) convoquent en front commun une assemblée générale à La Ruche, Maison du peuple de Herstal qui servira de point de ralliement aux grévistes tout au long du conflit. La salle est comble et survoltée. Les deux syndicats reconnaissent la grève, puis tentent d'entamer des négociations avec la direction. Très vite, ils proposent la constitution d'un comité de grève composé

de 29 femmes, dont 24 grévistes, ayant pour charge de suivre la marche des négociations et de collecter et redistribuer les dons, notamment sous la forme de colis alimentaires. Charlotte Hauglustaine (FGTB) en sera la présidente ; Rita Jeusette (CSC), la secrétaire.

En tout, les femmes feront grève presque douze semaines. C'est long. Très long. Si elles ont pu tenir aussi longtemps, c'est en partie grâce à une solidarité exceptionnelle, tant au niveau national qu'international : syndicats et associations, socialistes comme chrétiens, apportent leur soutien, non seulement moral, mais également financier. Qui plus est, le mouvement fait boule de neige : après les ouvrières de la FN, ce sont celles des ACEC (à Herstal et aussi un peu à Charleroi) et des ateliers Schreder (à Ans) qui débrayent. Des manifestations ont lieu pour soutenir les grévistes : la première à Herstal le 7 avril, l'autre sur Liège le 25 avril. Les divers événements qui ponctuent la grève se retrouvent dans de nombreux journaux. La portée des revendications devient rapidement internationale.

Le 4 mai 1966, un protocole d'accord propose une augmentation de 2 francs et 75 centimes de l'heure pour les ouvrières. Le lendemain, lors d'une dernière assemblée générale à La Ruche, les grévistes doivent voter à bulletin secret pour ou contre la reprise du travail. 85 % des votantes sont pour la reprise. La grève est terminée.

Si la victoire n'est pas complète au niveau des revendications (les grévistes réclamaient 5 francs de l'heure en plus), elle l'est sur le plan des symboles, des principes et de la reconnaissance du travail féminin.<sup>3</sup>

De manière schématique, les sources sonores de la grève peuvent être classées en deux grandes catégories :

- **le son de la grève**, correspondant aux sources contemporaines à l'événement (dites aussi sources primaires), c'est-à-dire enregistrées pendant la grève ou très peu de temps après : ce sont entre autres des prises de son *in situ* (dans une assemblée, dans une manifestation...) et des interviews de témoins ou d'actrices de la grève au moment de son déroulement ;
- **l'écho de la grève**, correspondant aux sources enregistrées *a posteriori*, parfois plusieurs dizaines d'années plus tard et appartenant au registre de la mémoire et du souvenir : ce sont des interviews historiques, des témoignages, des récits de vie au cours desquels d'anciennes grévistes se remémorent les événements qu'elles ont vécus, en se les réappropriant et en les réinterprétant à l'aune de ce qu'elles ont vu, lu, entendu ou appris ultérieurement au cours de leur parcours personnel ou professionnel.

Il est important de bien distinguer ces deux catégories. Les sons enregistrés pendant la grève « ne mentent pas » : ils forment une trace brute, à vif, de l'événement et peuvent, comme toute autre archive d'époque (document « papier », photographie, article de presse, etc.), être passés au crible de la critique historique traditionnelle (critique externe et interne du document, critique de provenance...<sup>4</sup>). Ce n'est pas le cas des sources orales enregistrées *a posteriori*, dont l'analyse et l'utilisation posent des problèmes particuliers, beaucoup plus délicats : quelle « valeur » historique donner à la parole

<sup>3</sup> Cette grève a fait l'objet de nombreuses publications, dont deux réalisées « au lendemain » des événements : Robert Gubbels, *La grève au féminin (Essai d'analyse du mouvement revendicatif à la Fabrique nationale d'armes de guerre)*, Bruxelles, Les Éditions du C.E.R.S.E., 1966 ; « La grève des ouvrières de la Fabrique nationale d'armes de guerre », dans Guy Spitaels et Simone Lambert, *L'année sociale 1966*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles, 1967, p. 197-245. Pour avoir une vue d'ensemble sur cette grève, sur ses causes, son déroulement et ses conséquences, lire : Marie-Thérèse Coenen, *La grève des femmes de la F.N. en 1966. Une première en Europe*, Bruxelles, Pol-His, 1991, ouvrage qui a été réédité en 2016 dans la collection des *Carnets du CARHOP*.

<sup>4</sup> C'est-à-dire, en (très) résumé : compréhension du contexte matériel et culturel dans lequel le document a été produit, analyse de son contenu et clarification de l'origine de son élaboration (auteurs, parcours du document, etc.).

d'une personne interrogée dix, vingt, voire cinquante ans après les événements auxquels elle a participé ? Comment déceler, dans un témoignage, ce qui est de l'ordre du mythe ou de la reconstruction mémorielle ? L'exploitation de ce type de sources demande une méthodologie spécifique et des précautions bien plus grandes que celles en vigueur pour une « simple » archive sonore<sup>5</sup>.

La plupart des sources sonores qui seront présentées dans la suite de ce texte peuvent être écoutées en ligne sur la plateforme « Mémoire orale » ([www.memoire-orale.be](http://www.memoire-orale.be)), portail Web initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles, mis en place et géré par l'IHOES. Deux thématiques y ont été créées pour l'occasion, reprenant la même distinction entre, d'une part, les sources primaires de la grève (le son) et, d'autre part, les sources collectées ultérieurement (l'écho)<sup>6</sup>.

## 1. Le son de la grève : analyse de trois bandes sonores analogiques conservées à l'IHOES

Les archives sonores dont il sera question dans cette partie appartiennent au fonds Jacqueline Saroléa, syndicaliste, militante féministe et journaliste (VOIR L'ENCART CI-DESSOUS) qui, en 1966, a couvert la grève à l'aide d'un magnétophone portable à bande magnétique. Conservé à l'IHOES, ce fonds d'archives est composé de dossiers « papier » en rapport avec les activités militantes et professionnelles de Jacqueline Saroléa et de 174 bandes sonores analogiques ou cassettes audio consacrées à divers sujets de société comme, en vrac, le travail des femmes, le combat en faveur de l'avortement,



### JACQUELINE SAROLÉA (1924-2004)<sup>7</sup>

Née dans une famille bourgeoise de Liège, Jacqueline Saroléa a seulement 16 ans lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate. Elle participe à la Résistance et se lie avec les milieux de gauche. Cinéphile, elle fréquente après la guerre le Club de l'Écran (dont les archives sont également conservées à

l'IHOES), où elle rencontre son futur mari, Georges Vandersmissen (syndicaliste belge, proche d'André Renard).

Jacqueline Saroléa s'investit au niveau syndical à partir de la grève de l'hiver 1960-1961, notamment en tenant le piquet de la Grand Poste de Liège en compagnie d'une délégation de militantes. Après cette grève emblématique, elle participe à la mise en place du Mouvement populaire wallon (MPW) et, à partir de 1962, elle est une des animatrices de la Commission du travail des femmes de la FGTB Liège-Huy-Waremme, créée à l'instigation de Jacques Yerna.

En 1964, elle se voit confier les rubriques « Radio-Vérité » et « Consommateurs » pour le magazine « F », une émission radiophonique de la RTB Liège destinée prioritairement aux femmes. Dans « Radio-Vérité », elle parle de la condition féminine sous un angle très progressiste, engagé et novateur, abordant des thèmes peu traités à l'époque sur la radio publique, comme le travail des femmes dans la métallurgie, la question de l'égalité des droits parentaux,

l'absentéisme féminin, la liberté sexuelle, l'adolescence... Pour les sujets traitant des femmes, elle donne fréquemment la parole aux principales intéressées via des tables rondes, des débats ou des interviews. Dès cette époque, la méthode utilisée par Jacqueline Saroléa pour ses entretiens est de type semi-directif : très méticuleuse, elle utilise un questionnaire pour baliser ses interviews, mais donne également à ses interlocutrices la possibilité de s'exprimer librement, sans interruption intempestive et en permettant le hors-sujet.

Ces deux premières rubriques radiophoniques ne constituent que le début d'une longue carrière journalistique. Par la suite, Jacqueline Saroléa tiendra deux autres rubriques pour le magazine « F » (« Séquences socio-économiques » et « Athalie »), sera journaliste au journal parlé régional « Liège-Matin », entamera pendant environ cinq ans une carrière à la télévision, avant de revenir, vers le milieu des années 1970, à son terrain d'origine : la radio, avec entre autres une nouvelle émission, « Radio Porte Ouverte », durant laquelle une association a carte blanche pour expliquer son projet et ses objectifs.

En 1966, Jacqueline Saroléa couvre personnellement, en tant que syndicaliste et féministe, la grève des travailleuses de la FN à Herstal. Elle se déplace avec un magnétophone portable dans les assemblées, dans les manifestations, interroge des grévistes sur leur ressenti et les conséquences de leur action... Ces quelque quarante minutes d'enregistrement sur la FN et, de manière plus générale, toutes les collectes d'enregistrements qu'elle a menées dans les années 1960 et 1970, constituent une véritable mine d'or pour l'histoire sociale et populaire de la Wallonie.

<sup>5</sup> Pour un panorama très complet du cadre méthodologique propre à la création, à la valorisation et à la critique des sources orales, voir : Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001. Cette « bible » de l'histoire orale est consultable gratuitement en ligne à cette adresse : <http://books.openedition.org/igpde/104> (site Web consulté le 13 avril 2016). – Sur les problèmes plus spécifiques de construction mémorielle et de mémoire collective, voir l'ensemble d'articles thématiques regroupés sous le thème : « *Mondelinge geschiedenis en collectieve herinnering. Tussen representatie en receptie* », dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, Bruxelles, n° 92, 2014.

<sup>6</sup> Ces deux thématiques sont visibles à l'adresse suivante : <http://bit.ly/23cq8p4>.

<sup>7</sup> Cette petite biographie a été forgée principalement à partir du texte d'introduction de l'inventaire du fonds Jacqueline Saroléa (IHOES H68) réalisé par Maite Molina Mármol (lien Web raccourci : <http://bit.ly/21iQGpm>), p. 2-8.

le problème des femmes battues, la féminité, l'éducation des enfants, les grèves, la formation syndicale, les réformes de structure, la Wallonie, le fédéralisme, la ruralité, le théâtre, le folklore, etc.<sup>8</sup> Les bandes sonores consacrées à la grève des travailleuses de la FN, particulièrement bien conservées et numérisées en 2015, sont au nombre de trois. Ces bandes proposent un contenu extrêmement riche, détaillé page suivante.

### 1.1. *Témoignages de femmes grévistes en 1966*

La bande 260 contenant ces témoignages n'est pas datée, mais on estime qu'elle a été enregistrée à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai 1966. On y entend notamment plusieurs membres du comité de grève de la FN, dont Charlotte Hauglustaine (FGTB), Rita Jeusette (CSC) et peut-être aussi Jenny Magnée (CSC).

Sur cette bande, Jacqueline Saroléa donne la parole à des personnes qui n'ont presque jamais l'occasion de s'exprimer publiquement et aussi librement : les ouvrières de la FN, « femmes-machines » dont les revendications, les opinions et les états d'âme sont entendus pour une des toutes premières fois. Exemple avec un extrait de l'enregistrement. On y entend notamment Charlotte Hauglustaine, présidente du comité de grève des ouvrières de la FN, réclamer une formation professionnelle en bonne et due forme pour les travailleuses, alors que la question n'allait pas du tout de soi à cette époque où le travail des femmes dans la métallurgie était considéré comme un simple travail d'appoint, ne nécessitant pas d'apprentissage spécialisé.



Photo de Charlotte Hauglustaine parue dans *Vie ouvrière*, spécial grève de la FN 1, 4 mai 1966.

**CHARLOTTE HAUGLUSTAINE.** — Eh ben pour ma part, la raison de la grève de la FN n'est pas uniquement une question de gros sous – cette égalité de salaire, « à travail égal, salaire égal ». C'est en plus la promotion pour la femme. Je juge que les filles ont le droit à accéder aux mêmes professions que les garçons. Je pense que nous manquons d'enseignement pour les filles. On doit leur donner leur chance dans la vie. Je voudrais que cesse cette – enfin, je vais peut-être employer de gros mots – cette ségrégation, ce racisme qui a trait aux femmes. Car depuis autant d'années, pour moi, je considère ça comme le fameux problème américain de blancs et de noirs. Je juge qu'il faut donner à chacun dans la vie sa possibilité d'arriver à une promotion quelconque.

**JACQUELINE SAROLÉA.** — Donner les mêmes chances au départ...

**CHARLOTTE HAUGLUSTAINE.** — Oui, sûrement, donner les mêmes chances au départ. Il faudrait des écoles professionnelles pour les filles qui leur permettent d'accéder aux mêmes professions que les garçons. [...]

**RITA JEUSETTE.** — Je voudrais continuer sur l'idée de notre camarade Charlotte : c'est que les femmes se mettent dans l'idée que lorsque le conflit sera fini, quand on aura repris le travail, qu'elles ne perdent pas de vue pourquoi nous nous sommes battues et qu'elles ne pensent pas qu'on l'ait fait pour rien. Mais qu'elles continuent, tout en travaillant, dans les mêmes idées, à vouloir la même progression sociale... Et qu'elles y arrivent dans toutes les branches.

**JACQUELINE SAROLÉA.** — Qu'est-ce qui va se passer quand vous serez rentrées ? Qu'est-ce qu'il y aura de changé à l'usine ?

**RITA JEUSETTE.** — Beaucoup. [*Rires*] Beaucoup... Parce que les femmes voudront avoir exactement les mêmes positions que les hommes, elles voudront se défendre comme les hommes et elles ont raison, parce que nous sommes défendues actuellement par des délégués hommes qui ne voient pas les problèmes de femmes comme nous les voyons, pour la bonne raison que nous sommes les seules à faire les travaux les plus durs, les plus sales et qu'ils ne sont pas dans de bonnes dispositions pour nous défendre sur certains plans que nous voyons plus facilement, nous, et dont nous trouverions plus facilement les solutions.<sup>9</sup>

Cet extrait fait très bien ressortir les différents enjeux de l'action des travailleuses de la FN en 1966, enjeux dont les grévistes – ou à tout le moins *certaines* grévistes parmi les plus militantes et les plus informées – étaient parfaitement conscientes. Il y est bien sûr question d'égalité salariale, mais aussi de quelque chose de beaucoup plus général : l'égalité homme-femme, l'accès démocratique à l'éducation, à la formation et aux promotions, la juste reconnaissance du travail féminin dans la métallurgie, etc.

<sup>8</sup> Pour un descriptif complet de ces bandes analogiques, voir l'inventaire Jacqueline Saroléa, *op. cit.*, p. 26-35.

<sup>9</sup> IHOES (Seraing), Fonds Jacqueline Saroléa (H68), Bandes sonores, n° 260, Témoignages de travailleuses de la FN.

## 1.2. Captation d'ambiance

Sur une partie de la bande 261, Jacqueline Saroléa s'est essayée à un tout autre exercice : la captation d'ambiance sonore en extérieur (plus connue, en anglais, sous le terme de « *field recording* »). Elle s'est déplacée, magnétophone allumé, dans les rues de Herstal pendant que les grévistes y défilaient : avant et après une assemblée à « La Ruche », devant les grilles de la FN, le long d'une route... La méthode consiste à prendre des échantillons sonores, en coupant et en rallumant le magnétophone à de nombreuses reprises (la bande magnétique utilisée ne permet d'enregistrer qu'une vingtaine de minutes de son tout au plus ; il n'était donc pas possible d'enregistrer toute la manifestation en continu). Ce type d'enregistrement d'ambiance sonore est encore effectué aujourd'hui, par exemple par l'association « Bruxelles nous appartient » (BNA-BBOT), qui est à l'origine d'un projet de « carte sonore » de la capitale belge (*Brussels SoundMap*), dont le but est de « faire émerger l'identité, polyphonique, de la ville »<sup>10</sup>. L'idée reste valable pour les extraits enregistrés par Jacqueline Saroléa : il s'agit là aussi en quelque sorte de « faire émerger une identité polyphonique », de montrer la diversité et l'originalité des éléments sonores d'une grève de cette ampleur.

Parmi les éléments d'ambiance enregistrés par Jacqueline Saroléa ce jour-là, il y a : des cris et des sifflements dans la rue, des chants (dont « Le travail, c'est la santé » et « L'Internationale »), des slogans (« Travail égal, salaire égal ! », « Nous voulons cinq francs ! »), des groupes de femmes qui discutent, des passants qui s'interrogent sur les raisons du raffut, des bruits de voitures et de motos (moteurs, klaxons...), etc.

### « LE TRAVAIL, C'EST LA SANTÉ »

Avant même le début de la grève, les femmes préparent leur chant : elles reprennent la chanson populaire d'Henri Salvador « Le travail, c'est la santé » (1965), dont elles modifient le texte. Il existe au moins deux versions de ce chant de grève : la version originale et une seconde version dont certains couplets ont été légèrement modifiés. Ci-dessous la version originale.

« Le travail c'est la santé  
Pour ça faut être augmentées  
S'ils refusent de nous donner  
Faut pas travailler

Les délégués ont demandé  
La direction a refusé  
Mais nous les femmes il faut marcher  
Pour faire trotter nos délégués

La direction a proposé  
Cinquante centimes aux délégués  
Mais nous les femmes on a r'fusé  
On n'demande pas la charité

Le travail c'est la santé  
Pour ça faut être augmentées  
Les centimes c'est pas assez  
Pour se faire crever »<sup>11</sup>



Les grévistes descendent la rue Élixa Dumonceau à Herstal lors de la « marche sur Liège » du 25 avril 1966. Coll. Annie Massay.

<sup>10</sup> <http://www.bna-bbot.be/brusselsoundmap/> (site Web consulté le 14 avril 2016).

<sup>11</sup> Les paroles de ce chant (première version et version avec les couplets modifiés) se trouvent entre autres dans le livre de Marie-Thérèse Coenen, *op. cit.*, p. 112.

### 1.3. Assemblées de grévistes à La Ruche

Sur l'entièreté de la bande 262 et sur une partie de la bande 261, se trouve un troisième type d'enregistrement : celui d'assemblées de femmes à La Ruche, à Herstal, pendant la grève : l'une enregistrée le 3 mars 1966, lors d'une importante réunion durant laquelle Eugène Ruth, permanent syndical de la Fédération des métallurgistes de la FGTB Liège-Huy-Waremme, explique la proposition du conciliateur, qui est refusée presque à l'unanimité par l'assemblée<sup>12</sup> ; l'autre sans doute enregistrée à une date antérieure (le 17 février, le 21 février ou le 28 février 1966), sans que l'on puisse déterminer laquelle avec précision. Ces enregistrements comprennent une grande diversité de sons et de prises de parole, dont voici un rapide descriptif :

- **Eugène Ruth (permanent FGTB) prenant la parole à la tribune** : il explique pendant de nombreuses minutes la proposition du conciliateur ; il tente de calmer l'assemblée et de contenir l'émotion (très palpable à certains moments) des travailleuses, qui se lèvent, crient, chahutent, chantent ; il rappelle à l'ordre une gréviste (Germaine Martens) ; il fait voter les grévistes (qui se lèvent pour marquer leur total désaccord sur la proposition du conciliateur) ; il répond aux questions du public ; il sert de médiateur entre les différentes intervenantes ; etc. Ces enregistrements sont d'une grande valeur pour la compréhension du fonctionnement interne d'une assemblée syndicale. Voici, par exemple, la retranscription écrite d'un de ses discours :

**EUGÈNE RUTH (À LA TRIBUNE).** — [...] Mais je crois qu'il faut donner la parole à l'assemblée. Je désire que les femmes s'expriment, librement, car il s'agit aujourd'hui de démontrer que les militants syndicaux qui dirigent le conflit ne sont pas déphasés. Il s'agit de démontrer à l'extérieur, et plus particulièrement à la direction de la FN, que les femmes de la FN ne sont pas parties en conflit sur un coup de tête, que le problème a été mûrement réfléchi et, avant de partir en grève, que vous saviez à quoi réellement vous vous engagez. [*Cris d'approbation dans la salle.*] Ce qui veut dire que ce conflit, camarades, vers lequel des milliers, des milliers de femmes et même d'hommes sont tournés actuellement n'est pas un conflit qu'on peut prendre à la légère ; que nous étions conscients en quoi nous nous engageons exactement. Et c'est la raison pour laquelle je veux m'arrêter à cette phrase, en vous demandant, camarades : donnez-nous votre sentiment et donnez la réponse vous-mêmes à la proposition du conciliateur. [*Cris et applaudissements.*]<sup>13</sup>

- **Annie Massay (employée au SETCa) prenant la parole à la tribune** : Annie Massay (alors au syndicat des employés de la FGTB liégeoise) a joué un rôle particulier dans la grève des ouvrières de la FN : elle a servi d'intermédiaire féminin entre les permanents syndicaux FGTB et CSC (uniquement des hommes) et le public des assemblées syndicales (principalement des femmes). La bande 261 contient un discours d'environ deux minutes qu'elle a prononcé à La Ruche pour marquer le soutien des employées, et plus particulièrement des vendeuses de grands magasins, aux grévistes :

**ANNIE MASSAY (À LA TRIBUNE).** — Bon, mes chères camarades, on vous l'a dit, je suis une...

**PUBLIC.** — Plus fort !

**ANNIE MASSAY.** — Comme ça ? Comme ça ? Oui ?

**PUBLIC.** — Oui !

**ANNIE MASSAY.** — Bon. Le camarade qui m'a précédée m'a présentée, donc je n'ai pas besoin de dire qui je suis. Du reste, il y en a dans la salle qui m'ont connue...

**PUBLIC.** — Plus fort !

**ANNIE MASSAY.** — Il y en a dans la salle qui me connaissent, qui m'ont rencontrée à Zeezicht, à la semaine d'étude de la FGTB. Je suis effectivement au Syndicat des employés et au nom de mon organisation, je tiens à vous dire toute notre admiration pour votre mouvement.

**PUBLIC.** — [*Applaudissements.*]

**ANNIE MASSAY.** — Vous savez, nous avons également chez nous pas mal de femmes, et pas mal de femmes actives sur le plan syndical. Vous les connaissez : ce sont vos collègues, ce sont les vendeuses de grands magasins. Elles ont fait des grèves, mais encore jusqu'à présent, elles n'ont pas eu l'occasion de faire une grève d'aussi longue durée que la vôtre. Et je dois vous dire que pour toutes les femmes, votre mouvement, sa durée, son unanimité sont véritablement un exemple.

**PUBLIC.** — Plus fort ! [*Petits applaudissements.*]

**ANNIE MASSAY.** — Je voudrais vous dire que nous ne comptons pas nous limiter à des félicitations un peu stériles. Nous avons décidé au Syndicat des employés de faire courir dans toutes nos sections syndicales des listes de souscription pour soutenir votre mouvement.

<sup>12</sup> Sur la troisième semaine de grève et l'assemblée du 3 mars, voir entre autres : Marie-Thérèse Coenen, *op. cit.*, p. 130-133 et Guy Spitaels et Simone Lambert, *op. cit.*, p. 209.

<sup>13</sup> IHOES (Seraing), Fonds Jacqueline Saroléa (H68), Bandes sonores, n° 262, Assemblée lors de la troisième semaine de grève.

**PUBLIC.** – Merci ! [*Applaudissements.*]

**ANNIE MASSAY.** – Voilà, moi j'en ai fini. Je vous laisse arranger votre assemblée et vos histoires à votre avis. Je vous souhaite beaucoup de chance, beaucoup de pugnacité et de continuer jusqu'à ce vous obteniez vraiment une satisfaction complète.

**PUBLIC.** – Merci ! [*Applaudissements.*]

**EUGÈNE RUTH.** – Eh bien camarades, en votre nom à tous, je remercie Annie Massay pour sa présence parmi nous tout d'abord. C'est une marque de sympathie qui réchauffe incontestablement. Et je la remercie d'autant plus pour l'acte de solidarité que nos camarades de la SETCa ont manifesté à votre intention.<sup>14</sup>

- **Germaine Martens s'exprimant dans le public** : Germaine Martens, alias la « Petite Germaine », était une ouvrière de la FN, militante communiste, très active du début à la fin du conflit, prenant la parole dans les assemblées ou distribuant des tracts dans les manifestations... La bande 261 contient un enregistrement de cette dame répondant avec humour à une ouvrière qui lui demande si elle est syndiquée. Sa prise de parole, effectuée depuis le public, n'est hélas pas entièrement audible. Sur la bande 262, on l'entend s'exprimer à nouveau, apparemment au nom du comité de grève nouvellement constitué, pour demander avec énergie que les grévistes continuent leur combat.
- **Les femmes chantant ou s'exprimant dans la foule** : plusieurs passages donnent un aperçu du comportement des grévistes au cours des assemblées : les femmes n'étaient pas passives ; elles débordaient d'énergie, poussant des cris d'approbation ou de désapprobation, posant des questions ou encore arrêtant le discours des personnes présentes à la tribune en se mettant à chanter. Sur la bande 262, on les entend notamment couper le permanent syndical Eugène Ruth en entonnant spontanément « Le travail, c'est la santé ».
- **Les séances de traduction** : les femmes d'origine étrangère, et plus particulièrement les Italiennes, étaient très nombreuses parmi les travailleuses grévistes de la FN. Pour leur permettre de comprendre les grandes décisions prises dans les assemblées, des femmes assuraient bénévolement la traduction des discours les plus importants. La bande 262 fait état de cette situation, puisqu'elle contient les paroles d'une traductrice résumant en italien la proposition du conciliateur. Il s'agit d'un important élément de démocratie syndicale. En effet, pour organiser et développer un mouvement de contestation sociale, il est primordial que les informations soient comprises par le plus grand nombre de personnes, que chacun soit « outillé » pour comprendre les enjeux du combat, et aussi que tous les avis puissent être pris en compte, en outrepassant au besoin la barrière de la langue.



Photo de Germaine Martens dans  
*La Voix du Peuple*, [s.d.].

## 2. L'écho de la grève : la parole aux témoins et aux actrices du conflit

Les recherches effectuées dans le cadre du cinquantième anniversaire de la grève des ouvrières de la FN ont également donné l'occasion à l'IHOES de lancer une nouvelle campagne de collecte de témoignages oraux. Pour mener à bien cette dernière, l'Institut a collaboré principalement avec trois institutions : le Musée de la Ville de Herstal (qui garde un contact privilégié avec la population locale), les Femmes prévoyantes socialistes (FPS) de Liège et de Vottem (qui ont dans leur réseau militant d'anciennes travailleuses de la FN) ainsi que l'École supérieure d'acteurs du Conservatoire royal de Liège (ESACT), et plus particulièrement Patrick Bebi et ses étudiants qui ont dû, dans le cadre d'un cours d'interprétation théâtrale, se replonger dans l'atmosphère de la grève et se mettre dans la peau de divers acteurs de celle-ci. Enfin, l'IHOES a également emprunté et numérisé deux anciennes interviews réalisées par la compagnie de théâtre-action « Espèce de... ». Le corpus complet est constitué des interviews des personnes suivantes : Charlotte Hauglustaine (présidente du comité de grève), Lucienne Franckson, Claudine Meisters, Christiane Lénaers (anciennes travailleuses à la FN, les deux premières grévistes en 1966), Annie Massay (employée au SETCa de Liège au moment de la grève), Yolanda Mancinone (travailleuse italienne et gréviste), Catherine Tielemans (membre du comité de grève en 1966), Jean-Marie Roberti (journaliste au *Drapeau Rouge* qui a couvert la grève du début à la fin) et Louis Smal (délégué CSC à la FN durant la grève).

<sup>14</sup> IHOES (Seraing), Fonds Jacqueline Saroléa (H68), Bandes sonores, n° 261, Assemblée et manifestation des travailleurs de la FN.

Ces interviews mettent en relief des éléments de l'histoire de la grève des ouvrières de la FN qui apparaissent souvent de manière moins flagrante, voire pas du tout, dans les sources écrites. Quelques exemples...

- Le travail sur les machines et les conditions de travail pénibles en atelier :

**YOLANDA MANCINONE** (2015). — Je travaillais sur cinq machines, quatre machines, une machine : ça dépend de l'opération qu'on fait. [...] Donc c'est plusieurs sortes de machines, parce que quand tu commences la pièce, le chargeur de la FN, il pèse 4 kilos, et à la fin, il fait 400 grammes. Donc ça passe par plusieurs opérations...<sup>15</sup>

**CLAUDINE MEISTERS** (2015). — Je travaillais à trois machines : foreuse, fraiseuse, tour. Je n'arrivais pas à faire ma journée. [...] Vous étiez payées après ce que vous faisiez comme pièce. J'en ai eu marre. J'ai demandé pour changer : je suis allée à l'aviation, comme graveuse, au Pré-Madame, où j'ai terminé ma carrière. [...] Le grand hall, c'était vraiment des sales groupes, surtout à ce moment-là, avec les courroies et tout ça. Et combien de fois il ne fallait pas appeler l'homme avec la grande perche, pour venir remettre la courroie. Avec l'huile, elle retombait tout le temps.<sup>16</sup>

- La question des travailleuses étrangères et du racisme dans l'usine :

**YOLANDA MANCINONE** (2015). — [...] J'ai eu quand même un débat parce qu'une fois, on m'a dit que j'avais rouspété. Je suis quelqu'un qui crie quand je parle, et si je suis fâchée, c'est encore plus. Alors, j'ai eu une discussion avec un régleur et il m'avait dit que si je voulais crier, je devais retourner dans mon pays. Et j'ai été trouver le syndicat à ce moment-là, hein, et j'ai dit : « Lui il n'a pas le droit de dire ça ! » Et alors au syndicat, je lui ai dit qu'il devait aller trouver mon contremaître, avec moi, parce que moi je devais expliquer au contremaître que lui, il m'avait dit que je devais retourner dans mon pays. [...] Je suis devenue un citoyen belge, un citoyen qui paie les taxes, un citoyen qui travaille... Je paie le loyer, je paie comme tout le monde, et j'ai le droit de me défendre comme tout le monde. [...] <sup>17</sup>

- Les tout premiers moments de la grève et l'explosion de la colère des femmes, après avoir constaté l'échec de la délégation syndicale de l'usine à mener à bien des négociations avec la direction :



Charlotte Hauglustaine, plus de trente ans après la grève.  
Coll. Annie Massay.

**CHARLOTTE HAUGLUSTAINE** (2002). — On avait... Ils avaient eu réunion... J'étais malade, hein, moi, le 9 février<sup>18</sup>, j'étais justement malade. Donc je n'étais pas à la réunion. Et je rentre le 16, justement. Je rentre le 16 février, où on avait réunion... J'arrive... Je le savais, hein, je l'avais entendu à la radio. [...] On va au Pré-Madame<sup>19</sup>. Et c'était le petit Jean, c'était celui du Pré-Madame, comme on disait, des moteurs à ce moment-là, qui présidait... Il n'avait presque pas de femmes, lui, alors il était contre, si tu veux, hein ! [...] Mais le 9, elles avaient dit : « Vous remettez le préavis, parce que si ça ne va pas, on ne travaillera pas la semaine prochaine ». Et il commence à faire son petit exposé : « Écoutez, on avait entrepris des discussions... » [...] Mais y a déjà des murmures... « Aïe, aïe, aïe, aïe, aïe », je dis, « ça va tourner en caca ! » Y a quelqu'un qui demande – je ne sais plus si c'est une femme ou un homme : « On a remis le préavis ? » « Mais non, écoutez, on est en discussion et... » Et José Nossent – moi, je ne connaissais personne, hein ; tu comprends, la FN, c'est un village : moi je connaissais les gens qui travaillaient autour de moi, mais les autres, hein ? Elle était au Mauser<sup>20</sup>, moi je ne la connaissais pas. Mais je ne l'oublierai jamais. Ça, c'est inoubliable : c'était des bancs. Elle grimpe sur le banc, elle saute sur la table : « *Clôs t'geûye ! Clôs t'geûye, magneû d'bolèye, ti vas co piède tès dints !* »<sup>21</sup> [...] Inoubliable ! Je te jure, il fallait voir. Ça non plus, tu

<sup>15</sup> Interview de Yolanda Mancinone par les étudiants de l'ESACT, 22 octobre 2015.

<sup>16</sup> Interview de Lucienne Franckson, Claudine Meisters et Christiane Lénaers par Lionel Vanvelthem (IHOES), Jocelyne Dejardin (FPS Liège) et Patrick Bebi (ESACT), 3 novembre 2015.

<sup>17</sup> Interview de Yolanda Mancinone, *op. cit.*

<sup>18</sup> Mercredi 9 février 1966 : les ouvrières de la FN arrêtent de travailler et n'acceptent de regagner leur poste que sur la promesse de la délégation syndicale de revenir la semaine prochaine avec des propositions concrètes de la part de la direction.

<sup>19</sup> Le « Pré-Madame » : une des zones de la FN où étaient fabriqués les moteurs. Le grand réfectoire du Pré-Madame servait entre autres, avant la grève, de local d'assemblée syndicale.

<sup>20</sup> Le « Mauser » : un des grands ateliers de la FN où étaient fabriqués les fusils (de licence allemande) Mauser.

<sup>21</sup> En wallon liégeois dans le texte : « Ferme ta gueule, mangeur de bouillie, tu vas encore perdre tes dents ».

ne pourrais pas te le représenter, mais tu te demandes ce que tu vois sur le moment-même. Elle était comme tu dirais... Moi j'étais à cette table-là, et elle ici. Une vitesse, hein ! Elle était fort mince. « *Clôs t'geûye, magneû d'bolèye, ti vas co piède tès dints !* » Mais alors moi qui ne la connaissais pas, qui ne connaissais rien, je dis à ma copine : « Qu'est-ce qu'elle veut dire ? » « Ha oui, c'est vrai, tu n'étais pas là... Tu te souviens que tous les 8 mai, on manifestait, hein ? Pour la paix... Près de la plaque, au Pré-Madame, du contremaître qui avait été tué par la Boches... ». Et c'était lui, justement, qui faisait le speech cette fois-là. Et son dentier descendait... *Èle ne l'aveût né roûvi*<sup>22</sup> : « *Clôs t'geûye, magneû d'bolèye, ti vas co piède tès dints* »... Sifflet coupé, hein, le mec ! [Rires] Alors évidemment, ça, je te le donne en mille... Je l'ai toujours dit : quand j'entendais dans les directeurs qui disaient : « Il fallait les arrêter ». Quand j'en ai parlé avec le... Ega<sup>23</sup>, je dis : « Monsieur Ega, quand je pense qu'il y en a parmi vous qui disaient : « Il aurait fallu les arrêter » », il me regarde : « Madame Hauglustaine... » Je dis : « Monsieur Ega, celui qui aurait essayé de les arrêter », et je te le jure, « il était mis à poil et il était mort », hein !<sup>24</sup>

- Des éléments plus généraux de stratégie syndicale et féministe, visant l'émancipation des femmes en dehors même de l'usine, à l'aide de mesures très concrètes, comme par exemple des formations sur les techniques d'avortement :

**ANNIE MASSAY** (2015). – Quand une grève éclate, que ce soit pour les syndicalistes ou pour les patrons, l'objectif, c'est pas qu'elle dure, hein ; l'objectif c'est qu'on ramasse rapidement ce qu'on peut ramasser et que tout redevienne normal. Les gens non plus n'ont pas envie que ça dure éternellement. Donc, moi, on m'a appelée à ce moment-là pour... Comment... J'avais un peu le sentiment qu'on nous prenait pour montrer qu'on n'était pas trop « raciste » par rapport aux femmes, quoi... Mais je me suis dit que c'était quand même l'occasion de faire avancer un certain nombre d'idées. C'est comme ça qu'on a fait venir le docteur Delvigne qui pratiquait les avortements pour nous à la Clinique « Relève-toi »<sup>25</sup> et il est venu faire des formations sur la contraception, sur les techniques d'avortement par aspiration... On est allées en délégation avec les meneuses trouver les édiles de la commune de Herstal pour demander la création de crèches – ils ont fait du reste deux crèches à Herstal<sup>26</sup> – et... Enfin tout ça a mis du temps après pour se réaliser, mais on l'a fait, quoi. Et ça a donné aussi un gros élan à la cause des femmes, parce que c'était vraiment une démonstration éclatante du problème, des solutions possibles et du fait que c'était pas des idées d'intellectuelles seulement, quoi ; que c'était un vœu profond des travailleuses.<sup>27</sup>

Enfin, un autre élément fréquemment passé sous silence dans les livres, mais qui se retrouve parfois de manière implicite – et plus rarement explicite – dans les témoignages d'anciennes travailleuses de la FN est la question du harcèlement sexuel dans l'entreprise et, plus globalement, des problèmes de relations de domination homme-femme. Plusieurs témoins font allusion à des situations au cours desquelles des hommes utilisaient clairement leur position dominante à l'intérieur de l'entreprise pour « tourmenter » leurs collègues féminins : ainsi certains régleurs (ouvriers chargés de calibrer et de régler les machines-outils) laissaient-ils les ouvrières tranquilles à condition que celles-ci acceptent leurs avances ou leurs attouchements<sup>28</sup> ; ainsi encore un médecin de l'entreprise faisait-il déshabiller complètement une jeune femme de dix-sept ans lors de sa visite médicale d'embauche, alors que rien ne justifiait cette procédure<sup>29</sup>.

<sup>22</sup> En wallon liégeois dans le texte: « Elle ne l'avait pas oublié ».

<sup>23</sup> Lors de la grève de 1966, Edgard Ega était directeur du personnel de la FN.

<sup>24</sup> Interview de Charlotte Hauglustaine par la compagnie « Espèce de... », 6 décembre 2002.

<sup>25</sup> La Clinique « Relève-toi » : ancien nom de la Clinique André Renard, à Herstal. Le docteur Marcel Delvigne, fils du syndicaliste et militant wallon Isi Delvigne, en a assuré la gestion, en tant que directeur général, de 1961 à 1971. Voir à ce sujet le livre rédigé en grande partie par l'IHOES : *La Clinique André Renard a 50 ans ! Histoire et enjeux d'une médecine de qualité accessible à tous*, Seraing, Fondation Réseau Solidaris, 2011, p. 10-56.

<sup>26</sup> La première crèche communale de Herstal a vu le jour en 1977.

<sup>27</sup> Interview d'Annie Massay par Lionel Vanvelthem (IHOES), Patrick Bebi et ses étudiants (ESACT), 13 novembre 2015.

<sup>28</sup> À ce sujet, écouter par exemple le témoignage (qui ne fait pas partie du corpus rassemblé par l'IHOES) de Jeanine, ancienne travailleuse au laboratoire de la FN, interviewée par Carmelo Virone pour *L'Entonnoir* : « Si les femmes se laissaient tripoter [par les régleurs], ça allait. » Page Web : <http://bit.ly/1SOGOAm> (consultée le 18 avril 2016).

<sup>29</sup> Interview de Lucienne Franckson, Claudine Meisters et Christiane Lénaers, *op. cit.*

## Conclusion

À coup sûr, sans ces sons et échos de la grève, nous aurions perdu, comme nous venons de le voir, un certain nombre d'informations qui se transmettent mieux par le mode oral. Comment les femmes travaillaient-elles à la FN ? Comment étaient-elles considérées, à l'extérieur comme à l'intérieur de la fabrique ? Comment ont-elles mené leur action au jour le jour ? Quel était leur quotidien ? Pour répondre à ces questions, le recours à l'interview historique et aux sources sonores est d'un apport conséquent – et tant qu'il y aura des témoins de la grève en vie, cet apport n'est peut-être pas terminé.

Sans son ni écho de la grève, nous aurions perdu de nombreuses informations donc. Certes, mais nous aurions perdu beaucoup plus encore !

En effet, à l'exception de quelques documents réalisés et distribués par les grévistes elles-mêmes (comme certains tracs, affiches, périodiques, calicots et pancartes qui ne nous sont parfois parvenus que via une photo), la plupart des sources de la grève de 1966 sont des sources qui échappent, en quelque sorte, au contrôle des premières intéressées : ce sont les articles de la presse syndicale (tant socialiste que chrétienne) ou de la presse dite *mainstream* (*Le Soir*, *La Libre Belgique*...), qui traitent ce conflit social à travers leur propre prisme et leurs propres intérêts ; ce sont les photographies effectuées par des agences professionnelles ; c'est la correspondance entre leaders syndicaux (des hommes pour l'écrasante majorité)... Dès lors, si nous voulons savoir ce que les travailleuses pensaient vraiment de cette grève, si nous voulons savoir quels étaient les motifs, les raisons, les motivations qui les ont poussées à débrayer pendant presque trois mois, il *faut* leur donner la parole directement, et ce même en dehors de toute volonté de recherche d'informations factuelles.

Jacqueline Saroléa l'avait sans aucun doute très bien compris : d'une part, on ne construit pas l'histoire d'un mouvement social sans en interroger le cœur ; d'autre part, on ne peut atteindre la démocratie réelle sans donner la possibilité aux individus qui composent la société de comprendre non seulement leur propre trajectoire, mais également le contexte social, politique, économique dans lequel ils évoluent. C'était vrai en 1966, ça l'est toujours aujourd'hui.